

bulletin d'inscription •

formations et rencontres professionnelles - année 2019-2020



Pour les questions de prise en charge par l'employeur ou un organisme paritaire agréé pour le financement de la formation continue, merci de lire attentivement les conditions générales de vente avant de nous retourner votre bulletin d'inscription

Identité de la personne inscrite :

M. Mme

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code Postal Ville

Téléphone portable.....

Courriel

Date de naissance /..... /.....

Professeur de musique, discipline principale enseignée, niveau de qualification :

Professeur de danse, discipline principale enseignée, niveau de qualification :

Artiste chorégraphique, précisez compagnie(s) :

Bibliothécaire :

Autre profession (précisez) :

Nom et adresse de la structure principale employeur / de l'établissement :

.....
.....
.....

Extrait de règlement :

L'inscription à nos formations et stages vaut acceptation du règlement décrit dans les conditions générales de vente.

Pour le bon déroulement de nos formations, pour le confort des intervenants et des autres participants, et dans le respect de la convention de formation, toute inscription engage le participant à suivre la formation dans son intégralité. Passé la date limite d'inscription, tout désistement injustifié par une cause réelle et sérieuse ne donnera lieu à aucun remboursement.

Droit à l'image :

Chaque participant autorise expressément Musique et Danse en Loire-Atlantique, organisateur des présentes formations, ainsi que ses ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports, y compris promotionnels, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

Droit d'accès aux données informatiques :

Musique et Danse en Loire-Atlantique est attachée au respect des règles de protection de la vie privée des inscrits aux formations, ateliers et stages, des utilisateurs de son site internet. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services accessibles respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ».







A adresser à Musique et Danse en Loire-Atlantique - 11 rue Jules Verne, 44700 Orvault

Signature obligatoire au verso

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du chèque de règlement

Je souhaite m'inscrire au(x) action(s) suivante(s) :

Formations professionnelles :

- Workshops (30 € par workshop)
 - Nicolas Chaigneau / CCN Caen
 - Cédric Cherdel
 - Artiste accueil studio CCNN
 - Pierre Rigal
-  Du geste sportif au geste chorégraphique – 300 €
- Les genres musicaux : à la découverte du quatuor à cordes – 120 €
-  Le parcours de pratiques du spectateur de danse – 200 €
- Raconter avec les percussions corporelles – 180 €
- Le corps du bibliothécaire : perception corporelle et geste quotidien – 180 €
-  O Passo Session 1 – 540 €
-  O Passo Session 2 – 360 €
-  L'enseignant artistique face à la génération des digital natives ou génération Z – 300 €
-  Les musiques traditionnelles et du monde en Europe – 120 €

Rencontres professionnelles :

- Atelier conseil sur la structuration des compagnies
- La surprise de l'écoute - La création sonore en bibliothèque, quelles expériences, quels outils ?
- Rencontre départementale des musiciens intervenants
- Atelier de concertation pédagogique musique, danse et handicap
 - 2 décembre 2019
 - 27 janvier 2020
 - 30 mars 2020
- Les petits dej' de 9h44
 - 8 octobre 2019 : Quelle prise en compte de la RSE au sein des projets culturels en Loire-Atlantique ?
 - 5 décembre 2019 : Musiques de création en Loire-Atlantique
 - 6 février 2020 : Comment donner un deuxième élan à sa carrière dans son parcours d'artiste ?
 - 5 mars 2020 : Comment le numérique investit-il la création chorégraphique aujourd'hui ?
 - 30 avril 2020 : Etre amateur Volet II

Prise en charge individuelle

Je joins le/les chèque(s) de règlement € à l'ordre de Musique et Danse en Loire-Atlantique
(Veuillez établir un règlement par formation)

Prise en charge des droits d'inscription par l'employeur

Nom et raison sociale de l'employeur

Nom et qualité du signataire de la convention

Nom et téléphone de la personne à contacter pour le règlement

A.....le/...../.....

Signature et cachet obligatoires de l'employeur
pour les prises en charge employeur

Signature obligatoire du stagiaire

Conditions générales de ventes .

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des places disponibles. Les inscriptions aux formations sont effectives dès la réception du bulletin d'inscription dûment complété et de leur règlement dans le respect des conditions liées au mode de financement choisi. La date limite d'inscription doit impérativement être respectée dans un souci de bonne gestion administrative et afin que nous puissions être en mesure de confirmer la mise en place de la formation auprès du formateur et des participants inscrits.

Mode de règlement

Les règlements sont à effectuer par chèque ou par virement bancaire. Musique et Danse en Loire-Atlantique accepte aussi les règlements en Chèques Vacances et Pass Culture et Sport (dispositif proposé par la Région des Pays de la Loire).

Annulation et désistement

L'inscription à nos stages, rencontres et formations est définitive et le règlement est encaissé dans sa totalité.

Toute inscription à une formation engage le stagiaire à la suivre dans son intégralité. En cas d'absence durant la période de formation, il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de formation. Musique et Danse en Loire-Atlantique se réserve la possibilité d'annuler une formation en cas d'inscriptions insuffisantes ou pour toutes autres raisons techniques. Dans ce cas, il sera procédé au remboursement intégral des sommes versées par les stagiaires.

Conditions d'accueil du stagiaire en formation

Pour chaque formation, un courrier mentionnant tous les renseignements nécessaires à son déroulement sera adressé individuellement aux participants, ainsi que le livret d'accueil du participant comprenant le règlement intérieur de Musique et Danse en Loire-Atlantique. À l'issue de chaque session, il sera remis au stagiaire une attestation de formation, une fiche d'évaluation et la facture acquittée de la formation.

Informations

Musique et Danse en Loire-Atlantique est un organisme de formation référencé au DATADOCK. [Pour les formations professionnelles, en fonction de votre situation personnelle et de la formation proposée, votre inscription peut être prise en charge au titre du plan de formation de votre employeur.](#)

Pour les inscriptions avec prise en charge employeur La procédure d'inscription est la suivante :

- Nous informer par téléphone ou par mail de votre souhait de vous inscrire à la formation souhaitée et de votre demande de prise en charge afin que nous puissions réserver votre place. Nous pourrions ainsi vous rappeler ou appeler votre employeur si le bulletin ne nous est pas parvenu à la date limite d'inscription.
- Remettre l'original de votre bulletin d'inscription à votre employeur pour une demande de prise en charge. Nous lui adresserons une convention de prise en charge une fois la formation validée.
- À l'issue de la formation, une attestation de présence vous sera adressée ainsi qu'à votre employeur. Conservez-la tout au long de votre parcours professionnel, elle peut vous être utile en cas de réalisation d'une démarche de VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) par exemple.
- Merci de tenir compte des délais de l'administration (OPCO, collectivité) pour étudier et instruire les demandes de prise en charge et les valider (deux mois minimum).